



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **BILAN 2025 DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET ROUTIÈRE EN CÔTE-D'OR**

dossier de presse  
mardi 17 février 2026



# Sommaire

Préambule.....	3
1/ La lutte contre le narcotrafic.....	4
2 / Les atteintes aux biens.....	5
3 / Les atteintes aux personnes.....	7
4 / Les escroqueries et infractions économiques et financières.....	9
5 / La sécurité du quotidien.....	10
6 / La sécurité routière.....	11

# Préambule

Depuis 2025, l'action des forces de sécurité, sous l'autorité du préfet et du procureur de la République, est structurée par le plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien (PADRSQ). Véritable feuille de route pour la sécurité en Côte-d'Or, le PADRSQ lie l'ensemble des services de police, de gendarmerie et des douanes, ainsi que leurs partenaires du continuum de sécurité qui ont été étroitement associés à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation.

Le PADRSQ, lancé il y a maintenant un an, a permis des avancées concrètes et significatives sur les **trois axes** de travail identifiés et articulés en 34 mesures opérationnelles :



Intensifier la lutte contre le trafic et la consommation de stupéfiants



Renforcer le maillage sécuritaire territorial et garantir la sécurité du quotidiens personnes et des biens



Renforcer la coordination entre acteurs du continuum de sécurité

## Nombre de crimes et délits enregistrés pour 1 000 habitants sur les principaux indicateurs

INDICATEURS	CÔTE-D'OR	BFC	FRANCE
homicides	0	0	0
tentatives d'homicide	0.1	0	0.1
violences physiques intrafamiliales	2.7	3.6	3.8
violences physiques hors cadre familial	2.7	2.8	3.2
violences sexuelles	1.8	1.9	1.9
vols avec armes	0.14	0.1	0.1
vols violents sans armes	0.3	0.2	0.7
vols sans violence contre des personnes	7	5.4	9.1
violences physiques	4.9	4.7	5.6
vols de véhicules	1	1.2	1.8
vols dans les véhicules	2.6	1.9	3.4
vols d'accessoires sur les véhicules	1.4	1.1	1.4
destructions et dégradations volontaires	7.2	7	7.9
usage de stupéfiants	3.9	3.7	4.5
trafic de stupéfiants	1	0.7	0.8
escroquerie et fraudes aux moyens de paiement	6.4	6	6.5

# 1 / La lutte contre le narcotrafic : première des priorités en Côte-d'Or

## Les chiffres 2025

8

points de deal démantelés

2 618

opérations anti stupéfiants (+24%)

246

affaires de trafic ayant donné lieu à une interpellation (+42%)

1 949 kg

de stupéfiants saisis, représentant 20,2 M d'euros (+18%)

1,9M €

d'avoir criminels saisis (+136%)

4

règlements de compte déjoués

19

interpellations d'individus impliqués dans des règlements de compte ou des tentatives

En 2025, les forces de l'ordre ont mené une action ferme et déterminée contre le narcotrafic dans le cadre du PADRSQ. Leur action a conduit à des résultats concrets et ont significativement déstabilisé le trafic. Si on constate des tentatives de reconstitution, force est de constater qu'aucun point de deal n'est véritablement actif à ce jour.

Le quartier des Grésilles en particulier a fait l'objet d'un groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) piloté par le procureur de la République, ciblant plusieurs dizaines d'individus impliqués dans le trafic de stupéfiants. Au total en 2025, 371 opérations anti-stupéfiants ont été menées, plus de 50 kg de stupéfiants ont été saisis et 198 individus ont été interpellés dans ce quartier de reconquête républicaine.



Opération anti-stupéfiants quartier des Grésilles le 27 février 2026

## Focus sur deux affaires stups

- Au terme d'un important travail d'investigation, une vaste opération a notamment été menée le 23 septembre 2025, conduisant à l'interpellation de neuf individus et la saisie de 235 000 euros de drogues.
- Le jeudi 23 octobre 2025, une patrouille du peloton motorisé de Chevigny-Saint-Sauveur contrôle un automobiliste qui téléphone au volant. Il est dépisté positif à la cocaïne. Une perquisition est aussitôt effectuée à son domicile. Les militaires remarquent une cache dans la partie inférieure d'un meuble. Après avoir ouvert une trappe, ils y découvrent 3 armes de poing, des munitions de calibre 9mm, plusieurs téléphones portables, 33 680€ en numéraire et une clé de véhicule.

Cette action résolue et continue a sans nul doute été à l'origine de représailles visant des bâtiments publics, notamment la médiathèque et le collège Champollion.

Les tentatives de reconstitution des trafics ont également entraîné des phénomènes de violences extrêmes dans le cadre d'une guerre de territoires meurtrière. 17 règlements de compte ou tentatives ont ainsi été commis en 2025, faisant trois morts et 14 blessés.

## Priorités 2026

- ✓ Adapter en continu les modes d'action des forces de l'ordre face aux nouvelles formes de trafics (drive, ubérisation). Une mutation des modes de distribution des stupéfiants est en effet constatée avec la fin du modèle dominant des points de deal soumis à la pression permanente des forces de sécurité intérieure.
- ✓ Poursuivre les actions de prévention : programme LIMITS à Dijon et Chenôve, diffusion des courts métrages STOP aux mythos, action de prévention dans les établissements scolaires, étendue dans les lycées en collaboration avec le Conseil régional.
- ✓ Poursuivre la mise en œuvre des nouveaux outils administratifs issus de la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic : interdictions de paraître, fermetures d'établissements et expulsions locatives.

2 / Les atteintes aux biens sont globalement stables grâce à une présence de terrain dissuasive

## Les chiffres 2025

12 293

atteintes aux biens au total  
(+0,6%)

1 470

cambriolages de logement  
(+14,9%)

740

vols d'accessoires sur véhicules  
(-11,8%)

42

vols avec arme (-2,3%)

404

cambriolages de locaux  
industriels, commerciaux ou  
financiers ont diminué (-18%)

3 893

destructions et dégradations  
volontaires (-3,5%)

185

vols violents sans arme (-9,8%)

524

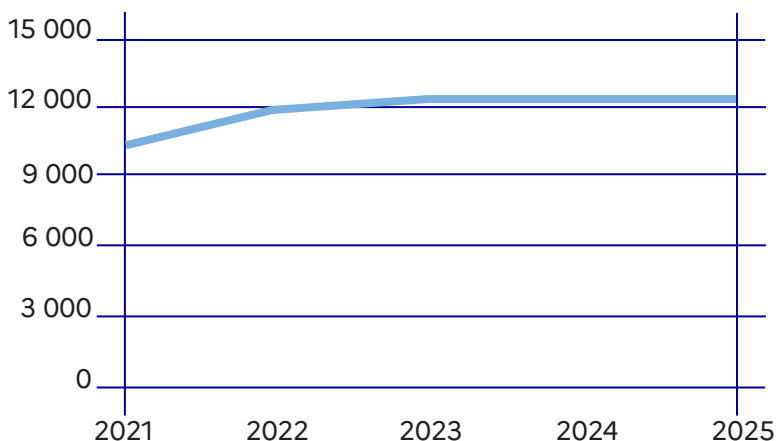
vols de véhicules (-4,2%)

3 804

vols sans violence contre des  
personnes (+10,4%)

La lutte contre les atteintes aux biens, qui sont globalement stables dans le département malgré une hausse notable des cambriolages en zone rurale, repose principalement sur une intensification de la présence des effectifs sur la voie publique, le contrôle de zones et le contrôle des flux. Les forces de sécurité intérieure se sont inscrites dans cette dynamique en 2025, en coordination très étroite avec les polices municipales mais aussi les opérateurs de transport et gestionnaires de voirie s'agissant notamment de la lutte contre le vol de frêt et le vol de métaux qui restent une préoccupation importante en Cote-d'Or.

### Évolution du nombre d'atteintes aux biens au total



### Focus sur une affaire marquante

Entre juin et septembre 2025, une série de vols de câbles et de batteries au préjudice de la SNCF et de l'opérateur ORANGE a touché l'est du département.

Les investigations et les rapprochements judiciaires, effectués par le groupement de gendarmerie de la Côte-d'Or en lien avec la gendarmerie du Jura, ont permis d'interpeller 5 individus les 14 septembre 2025 et 24 novembre 2025.

Trois mis en cause ont été jugés en comparution immédiate et condamnés à 30 mois d'emprisonnement, 20 mois d'emprisonnement et 6 mois d'emprisonnement avec sursis. Le mis en cause mineur a été placé sous contrôle judiciaire.

Un total de 29 faits ont été résolus. Les préjudices s'élèvent à 155 000 € pour la SNCF et 45 000 € pour Orange.



Les habitants jouent également un rôle important dans la prévention de ce type d'atteintes par le biais des dispositifs de participation citoyenne dont le déploiement a continué de progresser. 151 communes en bénéficient en Côte-d'Or à ce jour, après l'engagement de 12 nouvelles communes en 2025 : Baigneux-les-Juifs, Belan-sur-Ource, Darcey, Faverolles-lès-Lucey, Quincy-le-Vicomte, Chazeuil, Courtivron, Crécey-sur-Tille, Diénay, Perrigny-sur-L'ognon, Pontailler-sur-Saône et Foissy.

## Priorités 2026

- ✓ Poursuivre l'occupation du terrain
- ✓ Poursuivre le travail de prévention (opérations tranquillité vacances, participation citoyenne)
- ✓ Utiliser les moyens de surveillance spécifiques tels que les drones pour lutter contre les vols de fret
- ✓ Renforcer le maillage de la vidéoprotection en lien avec les élus locaux

---

3 / Des atteintes aux personnes en hausse, et toujours marquées par des violences intrafamiliales

## Les chiffres 2025

5 503

atteintes volontaires à l'intégrité physique au total (+4%)

1 461

victimes de violences physiques hors cadre familial (+2,2%)

28

victimes de tentatives d'homicides (+12%)

966

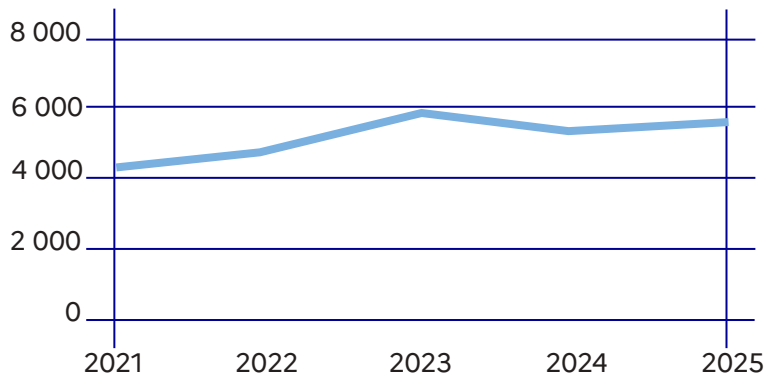
victimes de violences sexuelles (+7,9%)

240

faits de violences physiques crapuleuses (-5,1%)

1 485

victimes de violences physiques intrafamiliales (+1,8%)



L'année 2025 a été marquée par une nouvelle hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique, bien que le nombre de faits soit en-deça du niveau atteint en 2023 (5 632).

Les violences physiques non crapuleuses, qui sont les plus nombreuses (60%), restent principalement marquées par la hausse des violences intrafamiliales, en particulier les violences conjugales contre lesquelles les services de l'État et leurs partenaires restent particulièrement mobilisés au travers du protocole départemental renouvelé le 25 novembre dernier pour la période 2025-2030 et fondé sur :



Signature du renouvellement du Protocole départemental contre les violences intrafamiliales, le 25 novembre 2025

- le repérage et l'accompagnement des victimes
- la prise en charge des auteurs
- la formation des professionnels et de tous les acteurs de terrain
- l'organisation d'actions d'information, de sensibilisation et de prévention

Parmi les principales évolutions figure l'intégration du dispositif « Pack nouveau départ », déployé en partenariat avec le Conseil départemental et la CAF de Côte-d'Or, afin d'améliorer l'accompagnement des victimes. Dans ce cadre, 161 professionnels ont été formés en 2025 aux violences conjugales lors de sessions financées par l'État.

## Focus sur la lutte contre les violences sexuelles

En 2025, la préfecture de Côte-d'Or a lancé le dispositif « capot2verre », protections qui visent à sécuriser les consommations, notamment dans les milieux festifs. L'UMIH 21, qui s'est associée à cette démarche, permet ainsi à 12 établissements festifs de proposer ce dispositif à leur clientèle. L'action s'accompagne de kits de prévention intégrant le numéro 39 19 et des QR codes utiles. Le dispositif a vocation à s'étendre à d'autres lieux festifs et associations du département.



## Priorités 2026

- ✓ Prévenir et lutter contre la prostitution des mineurs et accompagner les victimes
- ✓ Poursuivre le déploiement du pack nouveau départ

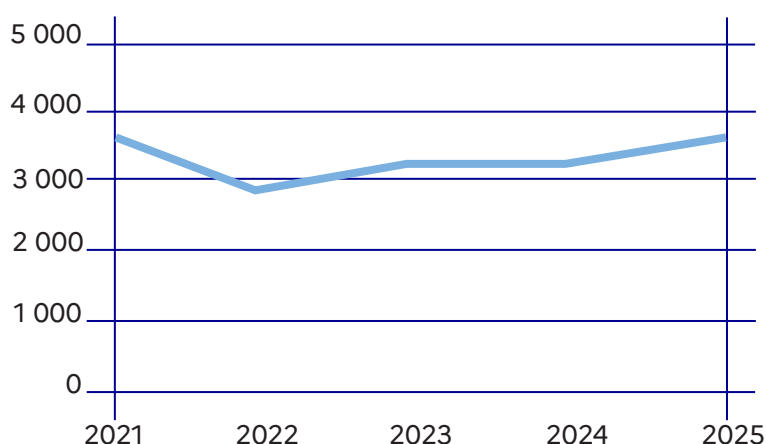
# 4 / Les escroqueries et infractions économiques et financières en forte augmentation

## Le chiffre 2025

**3 345**

victimes d'escroqueries et fraudes aux moyens de paiement (+14,2%)

Le nombre d'escroqueries augmente fortement en 2025 dans le département comme sur l'ensemble du territoire national (+8%), s'inscrivant dans le rythme des hausses connues depuis plusieurs années. Ces infractions sont souvent commises par le numérique, nécessitant dès lors des actions de prévention renforcées auprès de l'ensemble de la population, particuliers, mais aussi entreprises et collectivités.



17Cyber est un service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, mis en place par la Gendarmerie nationale, la Police nationale et le site Cybermalveillance.gouv.fr afin d'accompagner les victimes de cybermalveillance. Ce guichet unique permet aux victimes d'identifier le type de menace auquel elles sont confrontées et de recevoir les conseils dont elles ont besoin pour résoudre leur problème.

## Priorité 2026

- ✓ Renforcer la prévention, en particulier en matière de cybersécurité

# 5 / La sécurité du quotidien, focus sur deux priorités départementales

La sécurité du quotidien, celle qui protège nos concitoyens dans leur vie de tous les jours, dans leurs déplacements, à leur domicile ou à leur travail, s'inscrit avant tout dans la proximité et engage l'ensemble des acteurs dans des actions coordonnées.

C'est tout le sens de l'action portée localement au travers du PADRSQ qui consacre notamment deux priorités : la sécurité en milieu scolaire et dans les transports.

## La sécurité en milieu scolaire : les chiffres 2025

**252**

opérations de fouille des sacs aux abords des établissements, soit en moyenne 7 opérations par semaine

**6**

armes blanches saisies

**161**

actions de prévention organisées par les forces de sécurité dans les établissements scolaires

La sécurisation des écoles, collèges et lycées de Côte-d'Or est restée un axe d'effort important en 2025, à travers des patrouilles et contrôles à leurs abords mais aussi des diagnostics de sûretés établis sur les établissements les plus sensibles et l'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté pour les établissements du premier comme du second degré. La sécurité du collège Champollion et le lycée Eiffel font l'objet d'un suivi interservices spécifique piloté par la préfecture, suivi maintenu et renforcé depuis l'incendie du collège Champollion commis en décembre dernier.



Opération de Gendarmerie contrôle des sacs aux abords d'un collège le 08 septembre 2025

## Focus sur le partenariat avec l'Éducation nationale

Afin de renforcer la culture commune des personnels d'encadrement de l'Éducation nationale en matière de sécurité et de prévention, un séminaire inter-institutionnel consacré aux enjeux de sécurité a été coorganisé le 8 octobre 2025 par la préfecture et la DSDEN de Côte-d'Or (direction des services départementaux de l'Éducation nationale). Cette journée de travail a rassemblé environ 130 chefs d'établissement, principaux et proviseurs du département.

## Priorités 2026

- ✓ **Maintenir la présence et les contrôles aux abords des établissements**
- ✓ **Poursuivre les actions de prévention à destination des élèves (consommation et trafics de stupéfiants, harcèlement, armes blanches, violences intrafamiliales, utilisation des réseaux sociaux).**

# La sécurité dans les transports en commun : les chiffres de 2025

**91**  
faits de violences commis  
dans les transports (99 faits en 2024, -8%)

**1 059**  
opérations de sécurisation des transports,  
soit 20 opérations par semaine en moyenne



Opération conjointe Police, Gendarmerie et DIVIA sécurisation des transports le 17 novembre 2025

Au titre du PADRSQ dont il s'agit de l'une des priorités et en lien avec les polices municipales et les opérateurs, les forces de sécurité poursuivent leur présence dans les transports en organisant régulièrement des actions conjointes. Ces actions, menées chaque semaine, permettent de lutter contre les atteintes aux personnes, les vols mais aussi contre les stupéfiants.

Une attention particulière est également portée aux transports scolaires où des actions de contrôles et de prévention sont régulièrement menées.

## 6 / La sécurité routière, une accidentalité en hausse mais une mortalité qui reste à un de ses plus bas niveaux

Dans un contexte national d'augmentation de l'accidentalité (+2,1 %) et de la mortalité (+1,2 %), le département de la Côte-d'Or voit également son accidentalité 2025 augmenter par rapport à 2024 avec **23 tués (+3), 265 accidents (+59) et 359 blessés (+33)**.

L'augmentation du nombre d'accidents et de blessés dans le département entre 2024 et 2025 s'explique en grande partie par un changement dans le traitement des procédures d'accidents corporels par la police.

**2025 reste néanmoins la 2<sup>e</sup> année avec le plus faible nombre de tués après 2024, année au nombre de tués le plus faible jamais enregistré :**

- Le nombre d'accidents corporels hors agglomération et sur autoroute reste stable
- Le nombre de piétons, de trottinettes, de cyclistes impliqués dans les accidents corporels est en augmentation (71 en 2025 contre 43 en 2024)
- Plus de la moitié des accidents mortels (12 sur 22) concernent un usager seul
- Les accidents mortels (12 sur 22) ont principalement lieu hors agglomération
- Vitesse excessive ou inadaptée (7 accidents mortels), stupéfiants (3), alcool (3) sont les principales causes d'accident mortel en 2025

## Les infractions routières

Au cours de plus de 111 000 dépistages d'alcoolémie et plus de 22 000 dépistages de stupéfiants, les forces de l'ordre ont relevé 1 341 infractions à l'alcoolémie, soit une augmentation de 29 %, et 1 191 infractions aux stupéfiants, soit une augmentation de 1,8 %, alors que les autres infractions (vitesse, respect des priorités, etc) sont en baisse par rapport à 2024.

Le nombre de suspensions administratives du permis pour alcoolémie (708) est quant à lui en hausse de 18 % et de 45 % pour le nombre de refus d'obtempérer (35).



## Mise en fourrière systématique en cas de comportement délictueux et dangereux

Les forces de l'ordre procèdent désormais en Côte-d'Or à titre provisoire à l'immobilisation et à la mise en fourrière du véhicule dont l'auteur s'est servi pour commettre l'infraction, notamment :

- dépassement de 50 km/ h ou plus de la vitesse maximale autorisée ;
- conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste ou lorsque la concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,40 milligramme par litre ;
- conduite après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants
- conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule considéré ;
- refus de se soumettre
- refus d'obtempérer



Depuis le 28 août, les forces de l'ordre ont ainsi procédé dans le département à 330 immobilisations et mises en fourrière (164 pour stupéfiants, 63 pour alcoolémie, 27 pour grand excès de vitesse, 45 pour conduite sans permis, 26 pour refus d'obtempérer, 5 pour rodéo).

## Le contrôle sanction automatisé

Le parc de 30 radars fixes n'augmente pas mais poursuit sa modernisation avec le remplacement de 6 radars sur le territoire métropolitain par des radars urbains plus modernes.

10 itinéraires sont opérationnels et contrôlés avec des plateformes destinées à recevoir un radar autonome.



# La prévention

Une centaine d'actions de prévention ont été menées par des collectivités et associations de sécurité routière dont 20 en établissements scolaires (111 actions en 2024 / 60 en 2023 / 54 en 2022 / 41 en 2020 et 2021 / 79 en 2019).

16 opérations de sensibilisation, de communication ont été réalisées en lien avec la coordination Sécurité Routière (Saint-Vincent 2025, Salon des Seniors, journée de la résilience, Visibilité des usagers vulnérables en hiver).



Atelier d'information et de sensibilisation sur l'aire de Serrigny de l'autoroute A31 le 05 juillet 2025

## Le très grand excès de vitesse est devenu un délit

En application de la loi n°2025-622 du 9 juillet 2025 créant l'homicide routier et visant à lutter contre la violence routière, l'excès de vitesse d'au moins 50 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée est devenu un délit depuis le lundi 29 décembre 2025.

Ce délit est désormais puni d'une peine allant jusqu'à trois mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende, avec inscription au casier judiciaire.

L'annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant trois ans au plus s'ajoute aux peines complémentaires existantes.

## Priorités 2026

- ✓ **Poursuivre les contrôles sur les axes les plus accidentogènes et les opérations de contrôle ciblées afin de prévenir les comportements à risque tout en maintenant la prévention pour faire baisser l'accidentalité et ancrer durablement une culture de la sécurité routière.**
- ✓ **Installer un comité local d'aide aux victimes (CLAV) dédié à l'accompagnement des familles de victimes d'accidents mortels de la route dans le cadre de l'actualisation du Schéma Départemental d'Aide aux Victimes qui sera élaboré au 1<sup>er</sup> semestre 2026.**